

Les travaux en cours

L'assainissement "Rue de la Gare" et le raccordement des maisons du haut de la "Rue d'Oyonnax", ainsi qu'une tranche de rénovation de l'adduction d'eau derrière la Mairie étaient prévus en 2003. Pour différentes raisons, notamment de planning des entreprises, ces travaux n'ont commencé qu'au début 2004 et devraient durer environ 3 mois.

Le projet d'aménagement de la "Route de Groissiat" qui ne comportait au départ que la pose de bordures a été revu par le Conseil Municipal. Il a été décidé d'y ajouter **un tourne à gauche** pour l'entrée du stade et un dispositif pour limiter la vitesse sur cet axe. Un appel d'offre sera lancé et les travaux devront débiter à la fin du 1^{er} trimestre 2004.

Informations pratiques

LES ORDURES MENAGERES ET LES GROS DECHETS :

Cet été notre camion de ramassage des ordures ménagères a été mis hors service. Comme la collecte des ordures sera assurée par la CCO dans un avenir proche, le Conseil Municipal n'a pas jugé bon d'investir dans un nouveau véhicule. De ce fait, les collectes sont sous-traitées à un particulier et nous avons dû modifier les horaires. Elles ont toujours lieu le mardi et le vendredi mais à partir **de 7 heures le matin**.

En ce qui concerne les gros déchets, c'est toujours la commune qui assure le service. Nous rappelons qu'il a été mis en place pour les déchets de ménage (vieux meubles, appareils électroménagers, objets et ustensiles de la vie privée).

Nous demandons de trier ces encombrants pour la collecte du 1^{er} Mardi du mois **en mettant la ferraille à part**. Les gravats doivent être portés en décharge à Veyziat. Les déchets verts doivent être évacués à la déchetterie de Veyziat, toutefois une benne reste à votre disposition à l'ancienne gare de marchandises, uniquement pour les habitants de la commune à l'exclusion des professionnels. Il est expressément demandé de ne déposer que de la tonte ou des branches souples et débitées en petites longueurs (pas de troncs ou d'arbres entiers).

Le moindre sac plastique ou autre déchet entraîne un refus par le récupérateur.

RAPPEL : La déchetterie de Veyziat est accessible à tous les habitants de la C.C.O. et vous pouvez y déposer tous les déchets, notamment huile, batterie, pneus, peinture.

INTERNET HAUT DEBIT - ADSL ...suite

51 entreprises et particuliers se sont fait connaître en mairie pour une connexion internet haut débit. C'est encore peu et le recensement continue jusque fin février 2004.

Nous engageons dès maintenant une action auprès de trois autorités compétentes :

- La Communauté de Communes d'Oyonnax,
- Le syndicat d'Electricité de l'Ain,
- France Télécom.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'avancement de ce dossier.



**L'Equipe municipale
vous souhaite une
excellente année 2004**



Nos meilleurs vœux pour 2004

Madame, Monsieur,

Traditionnellement la fin de l'année est une étape de la vie. C'est le moment de dresser le bilan des douze mois écoulés et la mise en route de nouveaux projets.

En ce début d'année, avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux, de santé, de bonheur mais aussi de réussite dans la vie professionnelle.

L'année 2003 a été marquée par de nombreux événements climatiques et économiques. Nous n'avons pas trop été touchés par les intempéries mais ayons une pensée pour ceux qui en ont souffert. Sur le plan économique nous n'avons pas échappé à la récession et à la morosité nationale. Notre vallée a enregistré de trop nombreux et importants dépôts de bilan avec des suppressions d'emplois à la clé. Cela a touché bon nombre de nos concitoyens. Heureusement, sans pour autant parler d'euphorie, une majorité d'entreprises a pu tirer, tant bien que mal, son épingle du jeu. Souhaitons que cette année 2004 nous apporte un salutaire rétablissement afin que tout le monde retrouve une activité normale.

En ce qui concerne les aménagements sur la commune nous avons pris du retard sur les travaux 2003, mais cela ne doit pas ralentir les projets. Une étude a été lancée pour la réfection des rues des Marronniers, de la Gare et de la Verpillouse. Les réseaux auront été refaits, nous pourrons passer à l'aménagement de la chaussée et des trottoirs.

Une autre étude a été lancée pour la rénovation des réseaux rue de la Lésine et rue de la Tresserie.

La troisième tranche de distribution du gaz va concerner la route de Jargeat et différents prolongements notamment route de Talours et rue de l'Orée du bois.

Au niveau sécurité, la route de Groissiat va être réaménagée. Par ailleurs, le sens de circulation sera modifié route de Talours avec accès par le rond point nord et rue de l'Orée du bois avec accès par le rond point de la Z.I. La sécurité est l'affaire de tous, notamment en modifiant notre comportement au volant.

Les parents doivent aussi apprendre les dangers de la route aux enfants et la collectivité doit faire les aménagements nécessaires afin de sécuriser les voies de circulation. Ces aménagements ne sont pas anodins tant au point de vue financier que d'impact sur le quotidien des usagers. Il faut donc y réfléchir et prendre conseil.

Petit à petit l'image du village doit s'améliorer et nous y travaillons.

Bonne année à toutes et à tous.

Guy JACQUIOT



Les travaux de l'autoroute



Au cours de la construction de l'autoroute A404, les entreprises avaient rencontré une zone très instable située entre le CHANET et JARGEAT. Par précaution, le Maître d'œuvre avait fait poser des témoins afin de détecter d'éventuels mouvements de terrain. Après quelques années, il a été constaté un léger glissement de la butte, ce qui a priori, semble logique puisque le talus, déstabilisé par les travaux, devait reprendre son assise.

La société autoroutière, par principe de précaution, a lancé un chantier très important, d'une durée de 6 mois, avec des périodes de travail de nuit. Les travaux ont consisté à construire deux murs en béton de 2 mètres de haut par 0,7 mètres de large sur une longueur de 220 mètres de long et à les ancrer dans le sol dur. Pour cela, il a fallu décaper la terre et creuser des fondations pour asseoir les murs. Des plates-formes de travail et des pistes d'accès ont été créées. Pour le forage des logements des tirants d'ancrage, 2000m³ d'eau ont été nécessaires et amenés par une pompe de refoulement installée au Quartier des Brues.

Le chemin des Brues a vu passer plusieurs centaines de véhicules de différents tonnages ce qui lui aura occasionné quelques dommages. Le concessionnaire s'est engagé à le remettre en état dès la fin des travaux au 1^{er} trimestre 2004.



QUELQUES CHIFFRES :

5 000 m ³	de terrassement
760 m ³	de béton
87 t.	d'armatures béton
120	tirants de 35 mètres de long

Notre site internet : WWW.martignat.com



Plan d'accès à Martignat



Les commissions municipales



L'école primaire



Les zones d'activités

Depuis début janvier 2004, notre commune est présente sur le web avec son propre site : www.martignat.com. L'internet véhicule très efficacement quantités d'informations et il nous est apparu intéressant d'y associer Martignat avec un site informatif et pratique.

De sa conception jusqu'à sa complète réalisation, il a été élaboré par les membres de la commission Communication ; un travail conséquent pour des non spécialistes. Malgré cela, nous l'avons voulu interactif et complet. Il s'adresse prioritairement aux habitants de la commune mais également à tous les internautes. "Martignat.com" s'articule autour de cinq grands thèmes :

Une visite guidée :

- L'histoire de notre commune,
- La visite en image des sites, monuments et curiosités,
- Un plan d'accès,
- Une présentation géographique physique et humaine,
- La démographie.

La mairie :

- L'équipe municipale,
- Les commissions et les représentations,
- Les réunions du conseil municipal avec les comptes rendus,
- Les principales formalités,
- Notre communauté de commune : la C.C.O.

Les écoles :

- L'école maternelle,
- L'école primaire,
- La garderie et la cantine,
- Les bus scolaires,
- Le centre de loisirs.

L'activité économique :

- Les zones d'activités,
- Les entreprises,
- Les artisans,
- Les hôtels, restaurants et cafés,
- Les commerces et les services.

La vie quotidienne :

- Les transports publics,
- Les services sociaux,
- L'aide à domicile,
- Les pompiers
- La poste.

Vous pouvez également nous écrire pour soumettre vos avis, vos propositions ou corrections. Un site internet est vivant et nous le ferons donc évoluer très régulièrement.

Bonne navigation à tous.